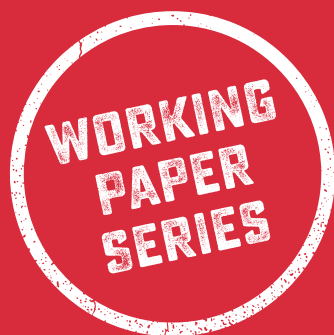


**Au-delà du
contexte et des
acteurs : Penser
la production
des normes
pratiques dans
l'arène halieutique
au Lac Kivu**

Espoir Mugabo Kulimushi



Ce papier est publié en tant que working paper dans la série Insecure Livelihoods. Sous le format de working paper, nous publions des travaux en cours de haute qualité de dix chercheurs prometteurs qui ont été sélectionnés dans le cadre du programme Insecure Livelihoods Fellowship. Cette série des working papers, qui s'articule autour de la dynamique pour laquelle la série Insecure Livelihoods est connue, offre une plateforme aux papiers académiques en cours des boursiers. Ces working papers partagent la qualité et la rigueur habituelles de la série Insecure Livelihoods, tout en adoptant une approche plus académique sur la complexité des conflits et de la sécurité dans la région des Grands Lacs.

AUTEUR

Espoir Mugabo Kulimushi, Enseignant à l'Institut supérieur de Développement rural (ISDR Kaziba) et chercheur au Centre de recherche et d'analyse des conflits et de la gouvernance/ANGAZA Institute/ISDR-Bukavu.

SÉRIE INSECURE LIVELIHOODS (ILS)

La série Insecure Livelihoods publie des analyses sur la complexité des conflits et de la sécurité en République démocratique du Congo. Ces rapports sont basés sur des recherches indépendantes, non partisans, collaboratives et de terrain.

CONFLICT RESEARCH GROUP (CRG)

Directeur : Koen Vlassenroot

GOVERNANCE IN CONFLICT NETWORK (GIC)

Coordinateur : Tomas van Acker

www.gicnetwork.be

PUBLICATION

Series editor/rédacteur : Sam Kniknie

Designer : Marie Wynants, achttien.eu

© 2024, Governance in Conflict Network, basé à l'Université de Gand, Belgique



Au-delà du contexte et des acteurs : Penser la production des normes pratiques dans l'arène halieutique au Lac Kivu

Espoir Mugabo Kulimushi



Résumé

S'appuyant sur la théorie de l'acteur-réseaux, qui intègre les non humains dans les relations des acteurs sociaux, nous visons à comprendre le rôle que joue la ressource dans la production des normes pratiques dans l'arène halieutique. Il ressort que l'accès aux ressources halieutiques au lac Kivu s'accompagne de plusieurs acteurs et il existe des normes pratiques qui régulent leurs pratiques. Cependant, ces normes pratiques ne sont pas seulement le fait des acteurs humains. La ressource, (le lac) joue un rôle très capital dans la manière dont les acteurs fabriquent les normes d'accès à l'espace et aux ressources. Face à des situations de vagues et du gaz et des zones d'abondance des poissons, il relève que des liens qui unissent les acteurs vont exister, dans une approche collaborative, de solidarité, et de bienveillance mutuelle, au-delà de leurs antagonismes. Les acteurs présentent souvent un intérêt manifeste et relevant le plus souvent d'une harmonisation des comportements à adopter et Co construisent les normes pratiques qui régulent l'accès aux ressources halieutiques.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1 INTRODUCTION | 6 |
| 2 LAC KIVU : UNE ARÈNE AUX NORMES FORMELLES ET NORMES PRATIQUES MULTIPLES | 11 |
| 3 ACTEURS-RÉSEAUX : RETOUR SUR LE CADRE THÉORIQUE | 13 |
| 4 PENSER LA PLACE DE LA RESSOURCE DANS LES INTERACTIONS DES ACTEURS À PARTIR D'UN TERRITOIRE LACUSTRE | 15 |
| 4.1. La présence de vague | 16 |
| 4.2. La présence remarquée du gaz sur une zone | 20 |
| 4.3. Zones de production des poissons | 23 |
| Conclusion : Pour mieux comprendre la place de la ressource dans la production des normes pratiques au lac Kivu. | 25 |
| BIBLIOGRAPHIE | 27 |

Introduction

En Janvier 2024, alors que nous menions un travail de terrain sur le lac Kivu, il apparaît une forte vague sur le lac, suivi d'une très forte intensité. Toutes les pirogues motorisées qui naviguaient sur le lac Kivu étaient obligées de se diriger vers le côté Rwandais. Le motif derrière cette direction vers le côté Rwandais était le fait qu'ils devraient bénéficier des golfs des collines Rwandaises servant de brise vent et qui habituellement, dans des situations de fortes vagues sur le lac Kivu, réduisent l'intensité des vagues et facilitent la navigation aussi bien aux navigateurs qu'aux pêcheurs. Les membres d'équipages se disputaient sur le type de vague qui arrivait, mais ne se mettaient pas d'accord suite à la précipitation de certains à arriver dans la ville de Bukavu dans le temps prévu. Ce type de vague dont finalement était question, est connu dans le jargon des acteurs œuvrant sur le lac Kivu, sous le nom de la vague de Jonas. Pour certains avec qui nous avons mené des entretiens, c'est la plus dangereuse et dont ils ont peur des effets pervers. Il ressort que celle-ci n'apparaît qu'une seule fois l'an selon les acteurs interrogés. Alors qu'ils continuaient dans les divergences de vues, des pirogues commençaient à manifester des signes de chavirement, et des passagers perdaient l'espoir, suite à l'intensité et sa puissance de la vague.

Plongés dans le désespoir, les membres d'équipages manifestaient des signes d'appel au secours et/ou à l'SOS. S'étant rendu compte, les éléments de la marine Rwandaise se précipitaient pour le secours. Des pirogues et tous leurs passagers que nous étions étaient directement conduits vers les points d'accostage sur le territoire Rwandais en attendant que la vague se stabilise.

De cette situation, nous nous sommes alors rendu compte que même dans des contextes de conflit et de méfiance mutuelle, il existe des situations liées au lac, et auxquelles les acteurs sont obligés de collaborer et de s'entraider. De ce fait, le lac est un acteur incontournable dans la manière dont on doit

penser les interactions des acteurs et la production des normes pratiques. Dans des contextes multi acteurs, cet acteur non humain reste très important.

En effet, une littérature abondante montre que le début des années 1970 marque la montée des préoccupations environnementales, relatives à la gestion des territoires et des ressources naturelles (Baillat, 2015; Madougou, 2001; Ndao, 2012), et nombreux débats politiques et scientifiques dont l'environnement n'a cessé de faire l'objet ont conduit à des réseaux d'influence entre des acteurs de nature et d'échelles différentes, avec des intérêts divergents, voire contradictoires (Baillat, 2015, Berthod 2023).

Pour le cas de la RDC, les ressources naturelles sont régies par un nombre important de textes légaux. Parmi ces textes, on note le Code de l'environnement (RDC 2011) ; le Code forestier (RDC 2002) ; le Code agricole (RDC 2008) ; de la loi relative à la conservation de la nature (RDC 2014) ; de la loi sur la chasse (RDC 1982) ; du décret sur la pêche (RDC 1937) ainsi que le décret sur les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales (RDC 2014). Au-delà de ces textes légaux régissant les ressources naturelles; il existe également des accords multilatéraux relatifs à l'environnement. C'est par exemple la convention sur la Diversité biologique (RDC 2016) ; la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (idem).

Mais pour comprendre la gouvernance des ressources naturelles, et donc la mise en application des règles, des chercheurs en anthropologie Politique proposent le concept de la gouvernance réelle (Desardan & Piccoli 2018 ; De Herdt & Titeka 2019), qui vise à créer un ensemble d'institutions, d'organisations, et d'acteurs qui façonnent des politiques permettant d'en définir les règles du jeu (Merrey et al., 2007). Ce prisme conceptuel permet de comprendre les interventions de l'État à partir de son action réelle sur le terrain (Bierschenk et Olivier de Sardan 2014). En observant l'action de l'État dans la mise en œuvre de ses politiques, il reste plus qu'important de comprendre les normes au sein de l'espace institutionnel censé être régulé par la norme étatique (Desardan 2010).

Un autre discours soutenu par Olivier De Sardan, souligne qu'il existe un consensus des chercheurs en sciences sociales sur un écart important, en

Afrique, entre les normes officielles édictées par l'État et les comportements des acteurs sur le terrain (Desardan, 2008). Pour lui, même si cet écart existe, les acteurs agissent de façon régulée, et il existe donc des normes pratiques qui régulent leurs actions (Desardan 2008).

D'autres auteurs qui partent de ce concept sont d'accord qu'il existe un écart important entre les règles édictées dans les textes et leur mise en application sur le terrain dans la gouvernance des ressources naturelles (Desardan 2008 ; Nyenyezi et al. 2018 ; Davanture, 2006 ; Sakata 2009 ; Aubin, 2007) et De Sardan souligne que, les normes pratiques sont celles qui régulent les pratiques en marge des règles formelles dans les administrations publiques (Olivier de Sardan 2008, 2010).

Dans un contexte d'acteurs multiples et un secteur où les rapports de pouvoirs sont extrêmement forts, la recherche de rente demeure une caractéristique fondamentale des acteurs (Allah & Morchid 2011). Des acteurs développent des stratégies clientélistes et se distribuent des privilèges et des avantages (Morchid 2009). On assiste à la prédominance des contestations, des conflits et parfois de concurrence entre différents acteurs (Tatiana Carayannis et al 2018). Des réseaux de pouvoir se font concurrence, parfois liés ou intégrés à des communautés ou acteurs luttant pour maintenir leurs intérêts sur les ressources (Vlassenroot et Raeymaekers 2003).

Cette littérature s'est beaucoup concentré sur la place des humains entant qu'acteurs dans la fabrication des normes pratiques. Elle ignore ce pendant les acteurs non humains dans la fabrication de ces normes, alors qu'ils y jouent un rôle très capitale.

Cet article part de ce constat que dans la littérature, le rôle joué par les acteurs et le contexte dans la fabrication des normes pratiques est déjà suffisamment abordé. Cette littérature est très importante en ce qu'elle a permis de montrer comment les acteurs se mettent d'accord et/ou fabriquent des normes selon leur contexte et dépendamment de beaucoup des facteurs. Cependant, elle a complètement ignoré la manière dont la ressource joue un rôle capital dans la fabrication de ces normes pratiques. Le rôle que joue la ressource dans la production des normes pratiques est donc encore oublié dans les

analyses sur le plan global. Il reste insuffisamment analysé dans le débat, sur le plan global, notamment quant à la manière dont on peut penser la place de la ressource dans les conflits et les alliances des acteurs. Cet article essaye donc de comprendre comment penser la production des normes pratiques en fonction de la ressource, et pas seulement du contexte et des acteurs.

Il part ainsi de la question à savoir : **Que devient l'idée des normes pratiques, lorsqu'on pense sa production et/ou sa fabrication, non pas seulement en fonction du contexte et des acteurs, mais aussi en fonction de la ressource entant qu'un non-humain agissant ?**

Ainsi, l'article poursuit l'objectif d'expliquer la production des normes pratiques à partir du cas d'étude du lac Kivu, province du Sud-Kivu en RD Congo. Il s'agit d'un territoire lacustre où il analyse la place de la ressource dans la production des normes pratiques au lac Kivu.

Soulignons que le contexte le contexte du lac Kivu est caractérisé par une histoire beaucoup plus longue des conflits entre la RDC et le Rwanda, dont les effets dramatiques sont concentrés à l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies (Cirhuza. & al. 2022). De cette histoire conflictuelle se dégage des rapports divergents entre acteurs rwandais et congolais à la fois, aux intérêts multiples, diversifiés, parfois superposés et contradictoires.

Le milieu d'étude est donc le lac Kivu, (Kalehe, Indjwi et Kabare), avec une population d'étude essentiellement formée des pêcheurs, des armateurs et des acteurs étatiques qui interagissent autour de l'accès à l'espace et à la ressource au lac Kivu. Cette recherche est qualitative. Elle est donc fortement centrée sur les rapports entre les données produites sur le terrain et les interprétations savantes qui en découlent. Cette méthode met l'accent sur le rôle obligatoire du milieu d'enquête dans la production des connaissances anthropologiques. Le terrain est donc le lieu central dans la production des données, et des interprétations propres à l'anthropologie. Dans cette démarche, 10 focus groupe et trente entretiens semi-directifs ont été réalisés, à Kalehe, Indjwi, Kabare et à Bukavu, dans la région des Grands Lacs africains, en RDC. A part les entretiens et focus groupe, nous avons pour cette étude passé deux semaines d'immersion avec les pêcheurs travaillant entre Idjwi

et Ishungu à Kabare. Pour ce faire, des guides d'entretien ont été élaborés et utilisés pour collecter les informations sur le terrain. Un effort a été également fourni pour traduire les questions dans un langage compréhensible, surtout pour les pêcheurs afin d'éviter les biais de communication pendant la collecte des données.

Ce texte s'articule autour des sections suivantes : Dans le premier temps, nous essayerons de faire une esquisse sur la revue de littérature sur l'accès aux ressources dans une arène aux normes formelles et normes pratiques multiples (1); dans le deuxième point, nous reviendrons sur le cadre théorique de l'acteurs-Réseaux (2) ; et troisièmement nous analyserons la place de la ressource dans les interactions des acteurs à partir d'un territoire lacustre (3).

Lac Kivu : Une arène aux normes formelles et normes pratiques multiples

Une littérature abondante en sciences sociales se concentre sur l'exploitation des ressources naturelles et met un focus sur les liens entre l'accès et le pouvoir (Sangaré & Sidibé 2017 ; Fall, 2007). Celle-ci considère que l'accès aux ressources naturelles consiste en la capacité des acteurs à profiter des ressources (Ribot et Peluso, 2003) et des acteurs sociaux peuvent tirer bénéfices des ressources sans en détenir les droits de propriété (Sikor et Lund, 2009). Ils peuvent par exemple pêcher sur un espace maritime, même s'ils n'y ont pas des droits (Sikor et Lund, 2009, Dahou, 2023; Landry 2018).

D'autres auteurs soutiennent que pour accéder aux ressources, les rapports de pouvoir jouent un rôle déterminant dans la compréhension des mécanismes par lesquels les acteurs accèdent aux ressources ou contrôlent celles-ci (Mudinga, 2017; Carroué et al. 2005, Lavigne-Delville, et al. 2009).

Même si le rapport des pouvoir y joue un rôle important, Olivier de Sardan souligne que les acteurs agissent de façon régulée, et il existe donc des normes pratiques qui régulent leurs actions (Desardan 2008). Ce prisme conceptuel emprunté de la socio-anthropologie du développement soutien qu'en Afrique particulièrement, la gouvernance des ressources naturelles reste toujours caractérisée par un écart entre les règles officielles et les pratiques réelles (Olivier de Sardan 2010).

Dans la lutte pour l'accès aux ressources naturelles, les pratiques des acteurs sont régies par des « normes pratiques » (Olivier de Sardan 2010) qui apparaissent comme une forme de transgression règles officielles (Mugabo et

al. 2023 ; De Herdt & Titeca 2019 ; De Herdt & Olivier de Sardan 2015). C'est à travers cette transgression de la norme officielle que l'on appréhende réellement la manière dont les acteurs négocient leurs accès sur les ressources halieutiques. Les normes pratiques sont donc celles qui régulent les pratiques des acteurs en marge des règles formelles au sein de l'arène halieutique (Olivier de Sardan 2008, 2010).

Bien plus, les pratiques des acteurs, au sein de plusieurs espaces sociaux et issues des rapports de pouvoir, finissent par se normaliser en produisant de nouvelles normes pratiques (De Herdt & Olivier de Sardan 2015 ; Titeca & De Herdt 2011). Ce qui permet donc d'appréhender l'accès aux ressources halieutiques, au-delà des textes juridiques étatiques et des politiques qui souvent ne sont pas appliqués.

Cependant, les pratiques des acteurs peuvent se décliner de différentes manières : en s'adaptant, en s'opposant ou en rusant pour s'en détourner sans directement les questionner. Elles ne doivent donc pas être perçues comme homogènes. (Olivier de Sardan & Piccoli 2018). Afin de comprendre la production des normes pratiques dans la dynamique d'accès aux ressources halieutiques sur le lac Kivu, il faut donc étudier les pratiques des acteurs et voir comment ils la négocient en marge des règles officielles.

Même si la plupart des sources scientifiques se focalisent essentiellement sur le contexte et les acteurs dans la production des normes pratiques (Olivier de Sardan 2008, 2010; Janke, 2023; Baraka Akilimali, 2017), il ne faudrait pas que cela détourne l'attention du public en ce qui concerne le rôle que joue la ressource dans cette dynamique. Ce prisme théorique ne suffit donc pas pour comprendre de manière holistique, la production des normes pratiques dans l'arène halieutique.

D'où la nécessité d'utiliser la théorie de l'acteur-réseaux qui reste pertinent dans la mesure où elle nous permet de voir comment les acteurs Humains interagissent avec les non Humain dans la manière dont les normes pratiques sont produites au sein de l'arène halieutique.

Acteurs-Réseaux :

Retour sur le cadre théorique

Issus du champ de la sociologie des sciences, la théorie de l'Acteurs-Réseaux, dite encore de l'ANT, est une approche selon laquelle la production scientifique ne devait plus être considérée comme étant l'explication de plus en plus juste d'une réalité absolue, mais comme une pratique faite d'incertitudes, de sentiments, de lieux communs, de réflexes, de hasards, de négociations et d'arts de faire, parmi différents individus plus ou moins proches (Akrich et al., 2006).

Du point de vue épistémologique, l'ANT a la particularité de ne pas s'intéresser aux seuls individus mais également aux objets en tant qu'*actants*. Ainsi, selon Bruno Latour, « aux éternelles passions, traîtrises et autres stupidités des hommes et des femmes, il nous faut ajouter l'entêtement, la ruse et la force des électrons, des microbes, des atomes, des calculateurs et des missiles » (Latour, 2006 : 88). L'ANT remplace ainsi la notion de « société » par celle de « collectif produit par des humains et des non-humains » (Callon, 2006 : 272). C'est la force ou la faiblesse des associations entre ces êtres et ces choses, leur *efficacité*, que le chercheur considère plutôt que de distinguer *a priori* deux groupes, l'un qui serait social et déterminant, l'autre qui serait technique et déterminé (Callon et Latour, 2006). Dès lors, l'ANT est assez proche de ce qu'en philosophie on nomme la « métaphysique orientée objet » (Harman, 2002 ; Garcia, 2010). Selon Bruno Latour en effet, l'ANT est une « sociologie orientée-objet à l'usage d'humains eux-mêmes orientés-objet » (Latour, 2006 : 106).

C'est pour cette raison que, même si la plupart des sources scientifiques sur les normes pratiques se sont concentrés sur les acteurs et leurs contextes, sans le récuser, cette étude montre que les normes pratiques ne sont toutefois pas opérées par les seuls humains. Elles sont également le fait de non-humains. (Latour, 2010).

Les non humains influencent les relations entre les acteurs humains ou entre ces derniers et leur environnement matériel, en contribuant aussi, indépendamment d'un quelconque choix stratégique, à construire les problèmes publics et les réponses qu'il convient de leur apporter (Latour, 2010). Cette problématisation n'est donc pas opérée par les seuls humains. Elle est également le fait de non- humains. (Duez D. et Bellanova R. 2014) Tous les éléments pris en compte acquièrent dès lors le statut d'actants, ce qui signifie qu'ils participent à l'action, même en l'absence de toute intentionnalité (Latour, 2011) Pour Bruno Latour : « *Toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient, un actant. Mais, cela ne veut pas dire que ces participants déterminent l'action. Outre le fait de "déterminer" et de servir d'"arrière- fond de l'action humaine", les choses peuvent autoriser, rendre possible, encourager, mettre à portée, permettre, suggérer, influencer, faire obstacle, interdire, et ainsi de suite* » (Latour, 2011) L'explicitation des principales interactions entre les acteurs humains et les non humains, permet d'identifier les possibles changements de pratiques favorables aux acteurs. (Cucchi, A, & Porphyre, V. 2016 ; Schlemmer, E., & La Rocca, F. 2016). Les non humains peuvent en effet affecter directement ou indirectement les activités humaines, conduisant à la formalisation des plusieurs réseaux de relations dynamiques. (Gaidet, N., & Aubert, S. 2022 ; Gaidet, N., & Aubert, S. 2019). L'acteur et le réseau ne sont donc pas des entités autonomes (Cochoy, F., & Calvignac, C. 2013 ; Maignant, A. 2015); l'acteur ne se définit pas des attributs propres, mais par l'ensemble des relations qu'il entretient avec les autres et qu'il transforme à son tour (Beckouche, P., et al. 2012 ; Waty, L., & Guilmot, N 2022).

4 |

Penser la place de la ressource dans les inter- actions des acteurs à partir d'un territoire lacustre

Placer le curseur sur cette partie, permet de comprendre davantage, la manière dont la ressource, donc le lac joue un rôle capital dans la production et/ou la fabrication des normes pratiques sur le lac. C'est-à-dire, la place du non humains comme actant, dans les interactions des acteurs. Notre cas d'étude démontre la manière dont une ressource joue un rôle capital dans la structuration des relations entre différents acteurs, autour de l'accès et le contrôle des ressources.

L'accès à l'espace et aux ressources sur le lac Kivu obéit à une diversité des normes pratiques et d'acteurs à différents niveaux d'échelle et de décision. Il relève une diversité d'acteurs non, participant à la gouvernance des ressources, et à la production des normes pratiques pour l'accès et le contrôle de l'espace et des ressources. Leurs interactions ne dépendent pas seulement du contexte dans lequel ils évoluent. Le lac joue un rôle très capital dans la manière dont les normes pratiques qui déterminent leurs pratiques sont produites.

Le terrain a donc permis de démontrer que la production et le respect des normes d'accès à l'espace et à la ressource ne dépend pas seulement des acteurs qui le produisent, moins encore du contexte dans lequel elles sont produites. La ressource joue également un rôle très capital dans la production de celles-ci et bien entendu dans la manière dont les alliances et les conflits entre acteurs se reproduisent.

En effet, trois éléments se posent lorsqu'on cherche à comprendre le rôle que joue le lac dans la production des normes pratiques au lac Kivu, selon qu'il joue un rôle d'actant. Ces éléments permettent de comprendre que des acteurs humains ne sont pas juste des acteurs qui naviguent au sein de l'espace qui leur entoure, mais interagissent avec ceux-ci (Latour et al. 2013). Cela permet également de questionner tous le débat sur la production des normes pratiques, en considérant la place de la ressource dans ce processus.

Sur le lac, des facteurs comme la présence des vagues, la présence du gaz, la présence des espaces plus poissonneux, surtout les zones de frayeur participent à la production des normes pratiques dans la dynamique d'accès aux ressources halieutiques au lac Kivu.

4.1. La présence de vague

Premièrement c'est la présence de vague sur le lac qui est un facteur important à travers lequel on peut constater que la ressource, et donc le lac participe à la production des normes pratiques pour accéder à l'espace et aux ressources. Pour rappel, le lac Kivu est le lac d'Afrique le plus dangereux (Villeneuve, 1980). Il est qualifié de méromictique, c'est-à-dire que ses eaux de surface et de profondeur se mélangent rarement. (West, K. 2001). Dans toute la partie côtière du lac, il relève que les forêts du littoral sont presque entièrement dégradées, ce qui est à la base d'un fort courant marrain, occasionnant ainsi des fortes vagues. (Arnold & Jacques, 2023).

Ce lac dispose de plusieurs types de vagues, dont certains échappent à la maîtrise par les acteurs, surtout les pêcheurs et les armateurs. Deux types de vagues ont été identifiées par les acteurs, et qui perturbent leurs mouvements sur le lac Kivu. Il s'agit de la vague MUKUMBA¹ et la Vague de dite Jonas². En effet, malgré l'existence d'une réglementation internationale

¹ La vague MUKUMBA, est un type de vague au lac Kivu qui se passe sous l'eau, et qui n'est pas visible à la surface des eaux du lac. Cette vague emporte surtout les filets des pêcheurs et les pirogues auxquelles ils sont attachés, et ce dans sa direction, sans que les pêcheurs ne se rendent compte.

² La vague de Jonas est un autre type de vague au lac Kivu, mais qui à la différence de la précédente, celle-ci se se passe à la surface de l'eau et qui n'apparaît qu'une seule fois l'an, en raison d'une forte pression de vent ou de courant marrain, et qui est très connue dans la région.

sur la navigation et la pêche au lac, ces vagues imposent aux acteurs des pratiques, au-delà des règles formelles. Elles sont très importantes, au regard de leur capacité à imposer aux acteurs des directions à suivre, au-delà de leurs propres volontés.

Sur le terrain, nous avons remarqué que lorsqu'il y a des mouvements de vague, la configuration de pouvoir change. Les acteurs entretiennent des relations immédiates pour s'en échapper. Les acteurs collaborent, et produisent donc des normes non pas seulement en raison de leurs pouvoirs, mais en raison plutôt de la manière dont la ressource le conditionne. Certaines expressions issues de terrain nous en édifient d'avantage.

« Nous connaissons les périodes de grandes vagues. Nous connaissons également leurs directions. Lorsqu'elle est au point d'arriver, nous devons changer des zones de pêche. Nous regardons sa direction, et nous nous dirigeons vers son sens contraire... » « ... En ces périodes, comme les agents de l'Etat ne peuvent nous atteindre, ce sont les responsables des associations qui nous contrôlent et qui perçoivent les rations pour les marins. On peut alors donner ce qu'on veut en cette période. On n'a pas peur que nos filets soient ravis... »³

Comme les agents de l'Etat ne peuvent pas circuler sur le lac en situation de vague, ils collaborent avec les responsables des groupes des pêcheurs pour surveiller le respect des normes. Des alliances se créent donc entre agents de l'Etat et leaders des pêcheurs, au regard des intérêts que chacun y tire.

La vague devient ici un facteur important dans la transgression des règles officielles. Des pêcheurs profitent de cette situation pour transgresser les règles d'accès aux ressources.

« Lorsqu'il y a vague, je ne peux pas avancer dans un espace dangereux, je dois pêcher dans les espaces où je suis en sécurité, même s'il y a vague. A des endroits où je sais que la vague n'aura pas beaucoup d'intensité. Même les agents de l'Etat et les éléments de police lacustre et des groupement marin le savent très bien. S'ils sont sur le lac, nous collaborons, pour voir comment chacun tire son épingle du jeu. Je dois soit lui donner de l'argent, soit lui rassurer le partage du gain après le travail. »⁴

³ Extrait d'un entretien avec des pêcheurs à Kalehe, Janvier 2024

⁴ Extrait d'un entretien avec des pêcheurs à Kalehe, Janvier 2024

Des acteurs transgressent donc des règles officielles, et se mettent d'accord sur des arrangements et des nouvelles règles à suivre.

La vague va donc faire exister des liens qui unissent les acteurs, dans une approche plutôt collaborative, de solidarité, et de bienveillance mutuelle. Les acteurs présentent souvent un intérêt manifeste et relevant le plus souvent d'une harmonisation des comportements à adopter. De ce point de vu, les acteurs fournissent des éléments de confiance implicite à leurs interactions. Des éléments non humains, du fait de leur caractère, influencent les acteurs dans un schéma d'action collaborative qui consiste à viser des espaces bien définis d'accès et d'exploitation des ressources (Soulier, E., & Ruault, J. 2008, Perray-Redslob, L., & Malaurent, J. 2015).

Lorsqu'il y a vague, des formes de collaboration entre les acteurs surgissent et tiennent à favoriser leur rapprochement. Pour se comprendre, des acteurs qui travaillaient souvent dans une forme d'antagonisme et de concurrence, forment des équipes et leur sort devient lié. Ils disposent sur le lac des systèmes d'alerte et d'information pour éviter des noyades. Les acteurs à des intérêts divergents ont ainsi tendance à se rapprocher.

Écoutons ces acteurs qui s'exprime en ces termes :

« Il y a plusieurs formes des vagues sur le lac Kivu, mais il existe un type de vague (Bukavu), qui n'épargne personne. Lorsqu'elle arrive, il touche les pêcheurs, les armateurs et les éléments du regroupement marin. Elle provient généralement de Bukavu. Ceux qui remarquent en premier font des alertes pour informer aux autres qui sont encore au plus loin. On s'entraide pour parvenir à accoster sur des rives, en attendant que la situation se rétablisse. Même si les éléments de la marine étaient en plein service, ce ci devient plutôt une occasion de à discuter sur la manière dont ils nous facilitent la transgression des règles et partager les gains après. »⁵

Et un autre de le compléter :

« Nous disposons des cris et des chansons propres à nous pour indiquer que cette vague arrive. Lorsque quelqu'un d'habitué entend ce type de cri, il devient directement alerté s'il est initié. »⁶

⁵ Extrait d'un Focus group avec des pecheurs à Kalehe, Janvier 2024

⁶ Extrait d'un Focus group avec des pecheurs à Kalehe, Janvier 2024

On en déduit que les acteurs co-construisent des normes et des stratégies de manière collaborative. De ce fait, le lac n'est plus considéré comme un territoire prescrit, mais plutôt un territoire construit (Quiminal, C. 2000 ; Filâtre, E. 2023 ; Silvia, R. 2024), où se créent des dynamiques locales amenant différents acteurs à coopérer autour de l'accès et le contrôle de l'espace et de la ressource.

Comprendre la manière dont la vague structure les interactions des acteurs sur le lac, et conditionne l'accès à l'espace et à la ressource intègre une dimension transfrontalière. Le lac Kivu étant une ressource transfrontalière avec le Rwanda, les acteurs du côté Rwandais ne sont pas isolés. Sur ce lac, la vague constitue un facteur de transgression de règle d'accès sur le territoire Rwandais. Lorsque ça arrive, les acteurs Congolais, surtout les navigateurs, se dirigent du côté Rwandais pour bénéficier des golfes qui réduisent la pression de la vague sur le lac.

Dans un focus groupe avec les armateurs, l'un d'eux s'exprimait en ces termes : *« Lorsque la vague Bukavu encore appelée mulaba gwa Yona,⁷ nous trouve sur le lac, surtout quand on se dirige vers Bukavu, le seul secours c'est nous diriger du côté Rwandais. Eux même savent qu'ils ne peuvent pas nous arrêter, ils savent que nous ne constituons pas une menace, mais nous cherchons juste une zone de refuge face à cette vague. »⁸*

Au-delà des déclarations des acteurs, en Janvier 2024, alors que je revenais d'Indjwi au terrain, la vague apparaît sur le lac avec une très forte intensité. Toutes les pirogues motorisées qui naviguaient sur le lac Kivu étaient obligées de se diriger vers le côté Rwandais pour bénéficier des golfes du côté Rwandais qui réduisent l'intensité des vagues et facilitent la navigation. Cependant, vu son intensité, la vague avait gardé sa puissance. Alors que des pirogues commençaient à manifester des signes de chavirement, les membres d'équipages manifestaient des signes d'appel au secours. Alors les éléments de la marine Rwandaise se précipitaient pour venir au secours

⁷ Mulaba gwa Yona est une tradition en langue locale shi et Kihavu, pour signifier la vague de Jonas.

⁸ Extrait d'un Focus group avec des les armateurs à Bukavu, Janvier 2024

*ces navigateurs et leurs passagers. Nous étions directement conduits vers les points d'accostage du Rwanda, en attendant que la vague se stabilise.*⁹

Ce droit leur est reconnu en temps normal, dans les échanges commerciaux¹⁰. Des restrictions pour naviguer sur le territoire Rwandais existent. Cependant, dans pareille circonstance, les navigateurs Congolais accèdent à cette zone, sans être inquiétés. Les agents de l'ordre Rwandais s'occupent à surveiller les mouvements et à leur assurer la protection, en attendant la stabilisation. On peut donc en déduire que les restrictions d'accéder et de naviguer sur la partie Rwandaise peuvent être transgressées en raison de la vague.

Ce la fait du lac, un facteur très important dans la manière dont on doit penser les normes pratiques, sous une dimension, au-delà des acteurs et du contexte dans lequel elles sont produites.

4.2. La présence remarquée du gaz sur une zone

Au fond du lac Kivu se concentrent d'importantes quantités de gaz toxiques (sulfure d'hydrogène, gaz carbonique et méthane) Karume, K. 2013). En cas de tremblement de terre ou d'éruption volcanique, il y a un risque important de dégazage, brutal et volumineux. Or, le lac Kivu s'étend au pied du Nyiragongo, le volcan le plus actif d'Afrique, entré en éruption pour la dernière fois en mai 2021 (Lina Aleke, A. 2016). Si la lave du volcan entrait en contact avec les gaz, cela pourrait provoquer une catastrophe majeure. Au niveau de Kalehe par exemple, le gaz est déjà monté jusqu'à 5m de profondeur. Ce qui met en difficulté les activités de pêche et de navigation sur le lac Kivu. Lorsque les pêcheurs et/ou les navigateurs traversent les zones avec des fortes concentrations de Gaz, le risque de s'y noyer est grand. Parfois les filets sont retenus sous l'eau, et souvent des pirogues motorisés qui y sont retenus, avec des risques très élevés de noyade.

⁹ Expérience de terrain, février 2024

¹⁰ Expression d'un élément de la marine Rwandaise dans un échange de quelques minutes entre moi et lui.

Cette caractéristique du lac fait de lui un acteur important, qui influence la manière dont les acteurs sur le lac définissent les zones de pêche, assez souvent en marge de la loi. Ce la est aussi très important en ce qu'il permet de voir comment le lac participe à la structuration des relations entre différents acteurs œuvrant sur cet espace et la manière dont ils fabriquent des normes pratiques sur l'accès à l'espace et aux ressources.

Sur le terrain, on s'est rendu compte que les acteurs sont d'accord que la présence du gaz sur une zone bien identifiée constitue un élément important dans la redéfinition des normes de pêche et de navigation sur le lac. Il s'agit donc de redéfinir les zones de pêche pour éviter des risques de noyade sur le lac, de la part des acteurs et des tout utilisateur.

Ceux qui remarquent en premier le gaz se sont les pêcheurs. A travers leurs filets, lorsqu'ils sont installés sur une zone ou lorsqu'ils traversent, les filets s'y bloquent. Ils informent directement aux responsables de leurs associations pour tenir informés aux services Étatiques.

« C'est nous qui remarquons en premier qu'il y a du gaz sur une zone dans le lac. Nous tenons alors informer à nos chefs, pour informer à leurs tours aux services habiletés, et mettre en place des mesures de précaution. »¹¹

Les pêcheurs disposent des connaissances locales sur la présence du gaz. Lorsqu'ils remarquent à travers des signes auxquels ils sont habitués, ils se mobilisent pour que l'information soit directement éparpillée, afin d'éviter le pire.

Lorsqu'un tel cas se produit sur le lac, les acteurs se mobilisent et définissent les nouvelles conditions dans lesquelles les activités devront se réaliser sur le lac.

Cette déclaration en dit plus : *« Lorsque les pêcheurs ont remarqué que leurs filets étaient souvent bloqués sur une zone, ce sont eux qui alertaient. Nous faisons appel alors aux chercheurs du laboratoire biologique de l'ISP pour mettre en place leur expertise scientifique. Ensemble, nous décidons*

¹¹ Extrait d'un entretien avec un pecheurs Idjwi, Janvier 2024

d'arrêter toute activité de pêche sur la zone, et redéfinissons les zones sur lesquelles la pêche devra se dérouler, et les lieux de passage des bateaux et pirogues motorisés. »¹²

On peut alors en déduire que le gaz apparaît comme un élément qui vient modifier une situation habituelle, et y introduit une certaine différence dans le quotidien des acteurs. De ce point de vue, lorsqu'on prend en compte le gaz, il acquiert dès lors le statut d'actants, car il participe à l'action, même en l'absence de toute intentionnalité (Latour, 2011) Des réseaux d'acteurs, et leurs interactions, permet d'identifier les possibles solutions pratiques et favorables à eux.

« C'est dans pareille circonstances que nous redéfinissons les zones d'exploitation et de trafic des engins sur le lac. Sinon, ces zones déjà identifiés comme contenant des gaz sont extrêmement dangereuses, pour nous et pour les autres acteurs usagers du lac. Ensemble, on met en place des consignes qui nous permet d'éviter tout accès à ces zones dangereuses. »¹³

Ces zones de pêche qui sont mis en place par les acteurs, avec des délimitations, ne sont cependant pas accessibles à tous les pêcheurs. Des exclusions se font remarquer. On voit que des pêcheurs appartenant à certaines associations n'ont pas assez souvent des droits d'accès à ces zones.

Un pêcheur s'exprimait en ces termes : *« Même lorsqu'ils orientent les pêcheurs sur d'autres sites de pêche, certains n'y accèdent pas. Souvent, c'est dans les zones de reproduction des poissons qu'on nous oriente. Ne peuvent y accéder que des membres des associations qui collaborent très bien avec les agents de l'Etat, et ceux de la marine. Sinon, il faut procéder à la corruption pour y accéder. »¹⁴*

Même si la présence du gaz, conduit les acteurs à redéfinir ensemble les règles du jeu, tous n'y accèdent pas. De ce fait, des corruptions et des trafics d'influence se mettent en place, avec comme conséquence des processus d'exclusion, et les conflits de pouvoir s'installe.

¹² Extrait d'un entretien avec l'Inspecteur de peche à Kalehe, Janvier 2024

¹³ Extrait d'un entretien avec des pecheurs à Kalehe, Janvier 2024

¹⁴ Extrait d'un entretien avec des pecheurs à Idjwi, Janvier 2024

4.3. Zones de production des poissons

Le poisson revêt une importance très significative pour les acteurs œuvrant dans l'arène halieutique. Cette importance est à la fois culturelle, symbolique et surtout économique. Certains acteurs considèrent le poisson comme une source vitale de revenus et de subsistance, et pour eux sa considération est étroitement liée à sa valeur marchande.

Alors que d'autres considèrent le poisson dans une perspective de conservation des ressources marines et des préoccupations pour eux sont, la surpêche, la dégradation de l'habitat, la pollution et les changements climatiques, qui peuvent menacer les populations de poissons et les écosystèmes marins.

Pourtant sur le lac Kivu, ces deux groupes d'acteurs évoluent dans un contexte de précarité, et la ruée vers les poissons devient un enjeu majeur. D'un côté, les pêcheurs font recours au poisson comme seule source de revenu et moyen de subsistance. De l'autre, les acteurs Étatiques considèrent le poisson comme une source de rente, pour combler le déficit salarial. De ce fait, le poisson devient un facteur incontournable dans la manière dont les acteurs interagissent sur le lac, et donc influence des négociations entre acteurs considérés à priori comme antagonistes.

Sur le terrain, il est ressorti des entretiens avec les acteurs que les zones de production abondante des poissons disposent d'une forte influence sur leurs interactions autour de la pêche au lac Kivu. Même s'il sont considéré au même titre, ils travaillent dans un secteur hautement compétitifs avec une prédominance des relations de pouvoir.

Il relève que l'accès aux zones où il y a abondance des ressources met les acteurs en concurrence au lac Kivu. De plus, la demande d'accès aux ressources s'accroît fortement. Cette multiplicité d'acteurs constitue une source de tensions. La configuration de l'espace lacustre, tel que la limitation des zones de pêche dont l'accès est exclusif pour certains acteurs complexifie davantage la situation. Les acteurs qui sont déjà en alliance mettent en place des processus d'exclusion d'autres acteurs. Ces processus d'exclusion sont à la base des antagonismes permanents entre acteurs.

Un pêcheur s'exprimait en ces termes : « *Ceux qui accèdent à ces zones se connaissent bien. Ce domaine n'est pas une affaire de tout le monde. Chaque soir, avant de se lancer sur le lac, ils se donnent des consignes. Ils changent des consignes de reconnaissance chaque jour. Si tu ne connais pas la consigne, donc tu n'es pas de leur réseau et automatiquement ils t'arrêtent.* »¹⁵

Ces consignes sont assez souvent ses types de sifflets, des cris conventionnels, ou des styles d'allumage des torches.

L'accès à ces zones reste également un facteur important de création d'alliances entre différents acteurs au lac Kivu. Au-delà des antagonismes de concurrence, des acteurs créent des alliances pour accéder à des espaces de production des poissons. Pour accéder à ces espaces de production, des associations des pêcheurs collaborent avec les éléments des groupements marins et se conviennent sur les règles du jeu.

Dans un focus groupe, un pêcheur s'exprimait en ces termes : « *Vous savez très bien que les filets de 6cm de maille ne sont pas autorisés à pêcher. Mais on ne peut pas aussi s'aventurer d'aller pêcher dans les zones de frayeur avec des filets à grandes mailles. Sinon le pêcheur y revient mains bredouilles. Beaucoup des pêcheurs préfèrent ces zones, car elles sont les plus productives. Pour accéder y pêcher, nous faisons des arrangements sous forme des conventions avec les agents de l'Etat et les marins. Il faut donc disposer des filets de pêche à petites mailles, et redevable sur le partage du gain avec agents et marins.* »¹⁶

Il relève donc que derrière la quantité illusoire des poissons à capturer, se cache des alliances entre les acteurs, qui favorisent l'utilisation des filets à petites mailles, qui pailleurs sont interdits sur le lac. De ce fait, la présence ou l'abondance des ressources sur une zone constitue un élément important de l'attachement à ce lieu pour les pêcheurs, et plus largement pour tous les acteurs. Savoir donc que des poissons sont concentrés sur ce lieu peut renforcer ce sentiment, en lui donnant une image d'espace de convoitise.

¹⁵ Extrait d'un entretien avec des pecheurs à Bukavu, Janvier 2024

¹⁶ Extrait d'un Focus group avec des pecheurs à Idjwi, Janvier 2024

Des acteurs ont développés des pratiques des corruption au sein des espaces convoités. Cependant, même si les pêcheurs passent par des moyens de corruption pour y accéder, ils n'y accèdent pas tous de la même manière. Certains sont exclus d'accès. Les acteurs qui pourtant sont perçus comme homogènes, disposent des intérêts différents. Ceci dit, ces espaces peuvent être à la base aussi bien des conflits et des alliances entre acteurs.

Conclusion : Pour mieux comprendre la place de la ressource dans la production des normes pratiques au lac Kivu.

L'approche par l'acteur-réseaux permet de mettre en lumière la manière dont les éléments non-humain façonnent les relations des acteurs dans la fabrication des normes et leurs interactions sur un espace. La présence des éléments non-humain permet de justifier et de rendre plus légitimes certaines normes d'accès aux ressources halieutiques au lac Kivu. Les non-humains participent donc à l'action, et les acteurs sont dotés d'un sens ordinaire de l'objectivité. Le cas d'étude du lac Kivu nous a été très important, en ce qu'il permis de comprendre que des éléments non humains peuvent aussi façonner le développement des relations entre les acteurs humains au-delà de leurs divergences et de leurs conflits. La ressource joue un rôle très capital dans les conflits et les collaborations des acteurs dans les luttes d'accès et de contrôle des ressources halieutiques.

L'accès aux ressources halieutiques du lac Kivu s'accompagne de plusieurs acteurs et des normes pratiques auxquelles ils obéissent et qui régulent leurs pratiques. Par ailleurs, ces normes pratiques ne sont pas seulement le fait des acteurs humains, mais la ressource (le lac), joue un rôle très capital dans la manière dont les acteurs fabriquent les normes d'accès à l'espace et aux ressources. De ce point de vue, les acteurs et les réseaux qu'ils constituent ne sont pas des entités autonomes. Ils dépendent également des éléments non humains qui façonnent leurs relations et les normes qui les régissent.

Sur le lac, la présence d'une forte vague, la présence remarquée du gaz sur une zone et l'abondance des poissons sur/ou dans une zone particulière, participent à la production des normes pratiques et influencent les pratiques des acteurs et les relations entre les acteurs humains ou entre ces derniers et leur environnement matériel, donc le lac. Indépendamment d'un

quelconque choix stratégique, ces éléments contribuent aussi, à construire les problèmes et les réponses qu'il convient de leur apporter.

Dans notre perspective, la fabrication des normes pratiques n'est toutefois pas opérée par les seuls acteurs humains, et dépendamment du contexte dans lequel elles sont produites. Elle est également le fait de non-humains. Au-delà donc des acteurs et du contexte, la ressource joue un rôle très capital dans la manière dont les normes pratiques sont fabriquées sur le lac. Face à des situations de vagues et du gaz, notre étude démontre que des liens qui unissent les acteurs vont exister, dans une approche collaborative, de solidarité, et de bienveillance mutuelle, au-delà de leurs antagonismes. Les acteurs présentent souvent un intérêt manifeste et relevant le plus souvent d'une harmonisation des comportements à adopter et co-construisent les normes d'accès aux ressources. Des acteurs parfois en conflits forment des alliances pour mettre en place des normes pratiques. Des éléments non humains, du fait de leur caractère, influencent les acteurs dans un schéma d'action collaborative.

A la lumière de ce que nous avons observé, à partir de notre cas d'études, les acteurs dominés ne le sont en effet pas pour autant. Ils mettent en place des stratégies dont le but est de participer à la co-construction des normes pratiques. Comme nous l'avons mentionné et prouvé plusieurs fois, ces acteurs disposent d'une certaine « *agencéité* » en fonction de leur maîtrise de l'espace et de la ressource. Ils participent à l'action collective à travers leurs connaissances locales. Ils utilisent également certains espaces pour installer des dynamites qui leur permettent de repousser les agents qui viennent les traquer.

En raison des moyens et du temps imparti limités, cette étude n'a certes pas pu aborder certains aspects très importants, par exemple des études des cas portées sur d'autres lac, mais avec des caractéristiques différentes que le lac Kivu, et voir comment le processus de production des normes pratiques varie selon qu'on est sur un lac ou sur un autre. Ce papier apporte des perspectives utiles et innovantes sur la manière dont on doit penser la production des normes pratiques, en fonction aussi de la ressource. Elle nous a permis de dégager des questions à approfondir davantage sur des cas d'études différents de celui que nous avons exploité. Des études futures pourraient donc aborder des questions comparatives à partir d'autres cas d'études.

Bibliographie

- Akrich M., Callon M., Latour B., 2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines de Paris.
- Allah, H. H., & El Morchid, B. (2011, August). L'économie politique des ressources halieutiques dans le monde arabe: la leçon marocaine. In *Economic Research Forum*.
- Baraka Akilimali, J. (2017). Les institutions de crépuscule face à la transition de l'autorité publique dans la production du territoire et la gouvernance foncière en région du Kivu, RDC. In *Repenser le développement face aux enjeux de la globalisation*.
- Beckouche, P., Grasland, C., Guérin-Pace, F., & Moisseron, J. Y. (Eds.). (2012). *Fonder les sciences du territoire*. KARTHALA Editions.
- Bierschenk, T. & Olivier de Sardan, J.-P. 2014. « Studying the dynamics of african bureaucracies. An introduction to states at work ». In T. Bierschenk & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *States at Work. The Dynamics of African Bureaucracies*. Leyden: Brill, pp. 3-33.
- Br. LATOUR, « Prologue », in S. HOUDART, O. THIERRY (dir.), *Humains et non humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2011, p. 77.
- Callon M., 2006, « Sociologie de l'acteur réseau », pp. 267-276, in : Akrich M., Callon M., Latour B., éd(s), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines de Paris.
- Callon M., Latour B., 2006, « Le grand Léviathan s'appriivoise-t-il ? », pp. 11-32, in : Akrich M., Callon M., Latour B., éd(s), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines de Paris.
- Carroué, L., Ruiz, C., & Collet, D. (2005). *La mondialisation: genèse, acteurs et enjeux*. Editions Bréal.
- Cochoy, F., & Calvignac, C. (2013). Mort de l'acteur, vie des clusters? Leçons d'une pratique sociale très ordinaire. *Réseaux*, (6), 89-118.
- Cucchi, A., Fuhrer, C., & Porphyre, V. (2016). Intégration des acteurs humains et non-humains dans l'interprétation des phénomènes relationnels: le cas de la dualité Acteurs-Projets dans le cadre d'un réseau d'innovation. *Actes du 21e congrès de l'AIM (Association Information et Management)*, Lille, mai.
- D'avanture, S. (2006). *Les limites de l'application du droit sur les ressources naturelles: le cas des territoires palestiniens et du Sahara occidental* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Montréal).
- De Herdt, T. & Titeca, K. (sous la direction de). 2019. *Négocier les services publics au Congo*. Londres : Zed Books.
- Fall, M. (2007). Dynamique des acteurs, conflits et modes de résolution pour une gestion durable des ressources naturelles dans la réserve de biosphère du delta du Saloum (Sénégal).

- Filâtre, E. (2023, November). Le territoire proche de l'école: une ressource pour l'enseignement en classe de géographie? In *CIST2023-Apprendre des territoires/ Enseigner les territoires* (pp. 297-300).
- Gaidet, N., & Aubert, S. (2019). Écologie et régulation des relations homme-faune: repenser la conservation de la biodiversité par les Communs. *VertigO*, 19(1).
- Gaidet, N., & Aubert, S. (2022). Faire commun avec un non-humain.
- Garcia T., 2010, *Forme et objet. Un traité des choses*, Paris, PUF.
- Harman G., 2002, *Tool-being: Heidegger and the Meta-physics of Objects*, Chicago, Open Court Publishing.
- JANKE, J. (2023). La gouvernance du Mobility as a Service (MaaS): quelle approche de gouvernance favorisent les autorités publiques dans le développement de MaaS?. *tic&société*, 16(1) 2ème semestre 2022), 47-68.
- Karume, K. (2013). Conservation de la biodiversité en zone de conflits: Le barrage Ruzizi III: alternatives et évaluation des impacts environnementaux dans la région des Grands Lacs africains.
- Kulimushi Mugabo Espoir, Akilimali Zaramba Michel et Mushagalusa Mudinga Emery (2023) : Manne halieutique et comportement des acteurs au Lac Kivu : conflits latents, résistance et stratégies des pêcheurs, 2022. *Conjoncture de l'Afrique centrale*, 2023.
- Landry, N. (2018). Tensions, diplomatie et accommodements dans un espace partagé: la France et l'Angleterre sur la côte ouest de Terre-Neuve II (1842-1870). *The Northern Mariner/Le marin du nord*, 28(4), 347-362.
- Latour, B., Jensen, P., Venturini, T., Grauwijn, S., & Boullier, D. (2013). «Le tout est toujours plus petit que ses parties» Une expérimentation numérique des monades de Gabriel Tarde. *Réseaux*, (1), 197-232.
- Lavigne Delville, P., & Ayimpam, S. (2018). L'action publique en Afrique, entre normes pratiques, dynamiques politiques et influences externes. Introduction. *Anthropologie & développement*, (48-49), 25-41.
- Lavigne-Delville, P., Durand-Lasserre, A., Basserie, V., Benhamou, J., Besacier, C., Bosc, P. M., ... & Vignacq, L. (2009). Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud: livre blanc des acteurs français de la Coopération.
- Lina Aleke, A. (2016). Evaluation des charges polluantes (domestiques et industrielles) arrivant au lac Kivu dans la ville de Bukavu, RD. Congo.
- Mapya, E. Ruée vers l'eau et conflictualité transfrontalière autour de l'exploitation des ressources halieutiques sur la côte orientale de l'île d'Idjwi au Sud-Kivu (RDC).
- Mudinga, E. M., & Ansoms, A. (2014). Autorité publique et implication des forces armées dans les dynamiques foncières au Sud-Kivu, à l'est de la RDC. *Conjonctures congolaises*, 195-214.
- MWEZE CIRHUZA A. & al. (2022) «CONFLITS ARMES DANS LA REGION DE GRANDS-LACS AFRICAINS : UNE ANALYSE GEOPOLITIQUE DES ENJEUX ET DES CONSEQUENCES A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO», *Revue Internationale du Chercheur* «Volume 3: Numéro 2» pp: 252-284
- Nicaise, G. (2018). Petite corruption et situations de pluralisme normatif au Burundi. *Afrique contemporaine*, 266(2), 193-213.
- Nyenyenzi Bisoka, Aymar ; Ansoms, An. Arène Foncière au Burundi: Mieux comprendre les rapports de force. In: F. Reyntjens et alii, *L'Afrique des Grands Lacs: Annuaire 2011-2012*, L'Harmattan : Paris 2012, p. 37-58 <http://hdl.handle.net/2078/117979>

- Olivier de Sardan, J. P. (2010). Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique). *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 31(1-2), 5-20.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (2008): Researching the practical norms of real governance in Africa. Discussion Paper No. 5. Africa Power and Politics Research Programme. ODI, London
- Perray-Redslob, L., & Malaurent, J. (2015). Traduction d'un outil de contrôle de gestion dans le secteur public: Le cas du BSC dans l'armée de terre française. *Revue française de gestion*, (5), 49-64.
- Quiminal, C. (2000). Construction des identités en situation migratoire: territoire des hommes, territoire des femmes. *AUTREPART-BONDY PARIS-*, (14), 107-120.
- RDC. 1937. Décret du 21 avril 1937 sur la pêche.
- RDC. 1982. Loi n° 82-002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse.
- RDC. 2002. Loi n° 011/2002 du 29 août 2002 portant Code forestier.
- RDC. 2008. Code agricole.
- RDC. 2011. Loi n° 11/009 du 9 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement.
- RDC. 2014. Loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature.
- Sakata Moke Tawab, G. (2009). "La gouvernance en matière de ressources naturelles: de la centralisation vers un système décentralisé et participatif: le cas des ressources forestières en République démocratique du Congo/ Governance of Natural resources. From centralization to a decentralized and Participative system. A look into forestry resources of the Democratic Republic of Congo (Doctoral dissertation, UCL-Université Catholique de Louvain).
- Schlemmer, E., Backes, L., & La Rocca, F. (2016). L'Espace de coexistence hybride, multimodal, pervasive et ubiquitaire: le quotidien de l'éducation à la citoyenneté. *Educação Unisinos*, 20(3), 299-308.
- Sikor, T., & Lund, C. (2009). Access and property: a question of power and authority. *Development and change*, 40(1), 1-22.
- Sikor, T., & Lund, C. (2009). Access and property: a question of power and authority. *Development and change*, 40(1), 1-22.
- Silvia, R. (2024). La vie consacrée à la rencontre des cultures-Vies Consacrées.
- Soulier, E., Bugeaud, F., & Ruault, J. R. (2008). Nouveaux concepts pour la collaboration entre experts des facteurs humains et ingénierie des systèmes. *ERGO IA 2008*.
- Villeneuve, M. (1980). La structure du Rift Africain dans la région du Lac Kivu (Zaire oriental). *Bulletin Volcanologique*, 43, 541-551
- Waty, L., & Guilmot, N. Le Lean Startup au service de l'innovation digitale: mythe ou réalité? Comment les avantages et inconvénients de la méthodologie Lean Startup apparaissent-ils dans la phase de création des entreprises développant des innovations digitales?.

